

CHAPONOST PATRIMOINE

Et si l'aqueduc du Gier bénéficiait du Loto du patrimoine ?

L'aqueduc du Gier fait partie de la liste des sites retenus pour bénéficier du plan de sauvegarde du patrimoine. À ce titre, il pourrait bénéficier du Loto du patrimoine. Explications.

Après étude de plus de 2 000 dossiers, la liste des 250 chefs-d'œuvre en péril retenus pour être inscrits au plan de sauvegarde du patrimoine du gouvernement vient d'être dévoilée par Stéphane Bern, chargé, par le président de la République, de cette mission. L'aqueduc du Gier, sur le site Plat de l'air, est un des deux sites repérés comme prioritaires dans le département du Rhône.

Cette première étape sera complétée lors de la prochaine commission Bern. Il s'agira, ce mardi 3 avril, au sein de cette première liste, de sélectionner quatorze sites (un par Région), ainsi que plus de cent monuments prioritaires qui bénéficieront du "Loto du patrimoine".

Dès début septembre 2018, la Française des jeux organisera ce lotto d'un genre nouveau, au profit d'un fonds spécifique géré par la Fondation du patrimoine. Des tickets de grattage, à l'effigie des monuments en péril, seront proposés au prix de 15 € l'unité. Les 15 à 20 millions d'euros que



■ À ce jour, 18 des 72 arches visibles de l'aqueduc romain au Plat de l'air ont été restaurées.

Photo Office de tourisme de la vallée du Garon

pourrait rapporter ce lotto seraient portés en subventions à répartir sur les 120 sites finalement retenus. Une somme rondelette, mais une goutte d'eau, au regard de tous les besoins. Elle pourrait toutefois s'avérer précieuse pour alimenter, pas à pas, la poursuite de la restauration de l'aqueduc du Plat de l'air.

REPÈRES

■ L'avancement des restaurations

- Sur les 72 arches visibles au Plat de l'air, 18 ont été à ce jour restaurées.
- Une tranche de 13 nouvelles

arches est engagée sur 2018-2020.

- Le besoin global de financement nécessaire pour aboutir à une restauration globale de l'aqueduc du Plat de l'air : 1,38 M €.

LA MULATIÈRE CONSEIL MUNICIPAL

Des subventions pour les actions sociales

■ Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi

La subvention pour l'association Sud Ouest emploi (SOE) a été renouvelée, pour la co-gestion et l'animation du Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (Plie), à hauteur de 4 800 €. Cette mission a permis d'accompagner 57 Mulatins en 2017.

Lors du comité de pilotage du Plie du Sud-Ouest Lyonnais (SOL), l'entrée de Grigny a été acceptée par la commune, signataire du protocole jusqu'en 2019. Ce plan d'action local permet l'accompagnement de 275 participants d'Oullins, Saint-Genis-Laval et La Mulatière. 40 places seront attribuées à Grigny. Toujours dans le cadre des subventions allouées à l'emploi, la mission locale du SOL, qui s'intéresse particu-

lièrement aux jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans, s'est vue attribuée la somme de 12 353 €. De même, le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) sera abondé par la Métropole et les communes à hauteur de 536 € pour la ville et autant pour la participation de la Métropole.

■ Dispositif de « veille active »

Lucie Frechette, adjointe, rappelle que la commune a fait le choix d'inscrire les quartiers du Roule/Bocage et du Confluent dans le dispositif de « veille active » : toutes les actions développées sur le plan communal (appui à la parentalité et à l'action éducative, l'espace Paroles familles, l'action de médiation scolaire) seront maintenues. S'ajoute une permanence médiation/accès aux droits. Une autre action s'inscrira dans le plan in-



■ Des logements sociaux sont en cours de réalisation quai Jean-Jacques-Rousseau, pour lesquels la commune a voté des garanties d'emprunt. Photo Laurence SACCU

tercommunal, dans une démarche de lutte contre la fracture numérique. La participation de la commune sur les actions s'élève à 43 800 € et à 7 006 € sur la programmation intercommunale.

■ Garanties d'emprunt

Cinq garanties d'emprunt de 15 % chacune ont été votées lors du dernier conseil municipal en faveur de Rhône Saône habitat pour son programme de logements sociaux situés au 40, quai Jean-Jacques-Rousseau. Ces garanties portent sur un financement de 25 logements de la pension de famille (830 871 €), 12 logements de la résidence sociale (297 212 €), 14 logements sociaux du bâtiment D2 (1 858 231 €), 14 du bâtiment E (1 341 122 €) et un dispositif PAM Amiante pour les bâtiments D2 et E (274 200 €).